

COMMUNIQUÉ

Lausanne, le 8 janvier 2020

Nouveaux bateaux de transport public : la CGN développe ses prestations et réduit ses émissions

La CGN a annoncé ce mercredi l'attribution du marché de construction de deux nouveaux bateaux à technologie hybride destinés au transport public, d'une capacité de 700 personnes chacun. Ils seront construits par l'entreprise suisse Shiptec. Avec ces unités qui entreront en service en 2022 et 2023, c'est une nouvelle offre, baptisée Naviexpress, qui se mettra en place avec des cadences augmentées, des capacités accrues, et un confort amélioré. La consommation des nouveaux bateaux sera réduite de plus de 40% par rapport aux bateaux actuels, et l'attractivité des nouvelles prestations favorisera le report de la voiture vers les transports publics pour les déplacements entre les rives du lac. Une fois les deux unités en service, un trajet en bateau entre la France et la Suisse générera 30 fois moins de CO2 qu'en voiture individuelle.

De nouveaux bateaux à la pointe

La CGN vient d'attribuer le mandat de construction de deux bateaux de passagers d'une capacité de 700 places chacun. D'un coût unitaire de 28.5 millions de francs, les deux nouveaux bateaux seront fabriqués par le chantier naval suisse Shiptec AG, dont le siège est à Lucerne. Ce choix est le résultat d'un processus d'appel d'offres public international pour lequel des dizaines d'acteurs européens actifs dans la branche ont été sollicités. L'assemblage sera réalisé en intégralité au chantier naval d'Ouchy pendant les années 2021 et 2022.

Motorisés d'une technologie hybride parallèle et munis de coques perfectionnées, ces deux nouveaux bateaux permettront une consommation réduite de plus de 40% en comparaison des unités conventionnelles actuelles. Ils sont équipés de panneaux solaires sur le toit, pour un apport électrique d'appoint. La possibilité d'une remotorisation ultérieure avec une technologie encore plus favorable à l'environnement est assurée. Grâce, notamment, à une coque en aluminium au profil particulièrement élaboré, à des hélices innovantes et à l'utilisation de matériaux composites très légers, ces deux nouvelles unités se situent à la pointe de ce que l'industrie navale produit aujourd'hui, tout en offrant la fiabilité et la simplicité d'exploitation indispensables à des unités appelées à naviguer avec une ponctualité maximale 18 heures par jour pendant 11 mois sur 12.



La CGN financera cet achat par emprunt bancaire. Les bateaux étant destinés à des lignes de transport public indemnisées par les pouvoirs publics, l'emprunt est garanti par la Confédération. La CGN présente un taux de couverture de ses charges par les recettes qui varie entre 70 et 75% selon les années, ce qui est un chiffre élevé pour le secteur. En capitalisant sur le succès croissant de ses prestations de transport public comme de tourisme, la CGN vise le maintien, voire la progression de ce taux.

Capacité, confort et attractivité accrues

Dès la mise en service du premier bateau, la CGN sera en mesure de doubler le nombre de places assises en heures de pointe entre Lausanne et Evian. Sur cette ligne, la fréquence passera ainsi à 45 minutes entre chaque départ le matin et le soir, contre 1h20 aujourd'hui. La mise en service du deuxième bateau, qui sera livré d'ici fin 2022 et mis en exploitation début 2023, permettra d'accroître l'offre de 50% entre Lausanne et Thonon et de tripler celle entre Nyon et Yvoire en redéployant la flotte de transport actuelle.

Le confort proposé aux passagers sera par ailleurs nettement accru : l'architecture et le design de ces nouvelles unités élaborées par les bureaux d'architectes navals Van Oossanen et Omega (NL) présenteront des vitrages panoramiques tout autour du bateau. Quatre terrasses extérieures, plusieurs zones silence et un espace lounge sur les ponts principaux seront en outre proposés aux passagers. Le débarquement sera accéléré en raison de la présence de deux passerelles automatisées. Le temps d'embarquement et de débarquement sera en outre réduit à 3 minutes. Un ascenseur offrira aux personnes à mobilité réduite un accès à tous les ponts du bateau. Le report des unités de la flotte permettra enfin une amélioration de la navigation et de la fiabilité de la ligne Nyon-Yvoire aux conditions météorologiques souvent difficiles

« Naviexpress » : pour la fluidité des déplacements et la réduction des émissions

La mise en service du premier bateau sera accompagnée par le lancement d'une nouvelle offre baptisée « Naviexpress ». Sous cette dénomination s'exprime l'ambition d'une desserte transfrontalière renforcée, plus flexible, plus efficace et avec un confort supérieur, ainsi que d'une réduction substantielle de l'impact environnemental des transports.

Avec l'articulation de ces augmentations de prestations sous l'égide du projet « Naviexpress », et, par des mesures de communication et de promotion ciblées, les travailleurs pendulaires transfrontaliers seront incités à utiliser le transport public lacustre plutôt que la voiture. La CGN souhaite ainsi doubler sa part de marché dans les déplacements liés au travail entre les régions qu'elle dessert.



Grâce aux efforts qu'elle a entrepris pour réduire la consommation de sa flotte existante et aux excellentes performances des deux nouveaux bateaux, le bilan environnemental de la CGN est en constante amélioration. L'offre « Naviexpress » permettra donc de poursuivre substantiellement la réduction des émissions dans le bassin lémanique, puisque le trajet en bateau d'une personne générera 30 fois moins de rejets de CO2 que si elle faisait le même déplacement en voiture individuelle.

Il va de soi que les nouveaux bateaux et le renforcement de l'offre bénéficieront également à la clientèle de loisir naviguant en journée et le week-end.

Pour rappel, ces évolutions de la flotte et de l'offre s'inscrivent dans le partenariat renforcé à long terme signé entre les autorités organisatrices des transports vaudoises et françaises. Il repose sur une convention de coopération entre le Canton de Vaud, la Communauté de communes pays d'Evian - vallée d'Abondance (CCPEVA) et Thonon Agglomération, confirmant leur volonté de développer et de financer de manière conjointe le transport public sur le lac Léman.

[Lien vers : dossier de presse](#)



A propos de la CGN

Fondée en 1873, la CGN (« Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman ») a pour ambition de devenir la société de navigation de référence en Suisse dans les domaines de la qualité du service aux passagers, de la réduction des émissions et de la préservation du patrimoine.

Trois missions définissent son action:

- Transport public : la CGN assure un service de transport public sur le lac Léman, particulièrement là où le transport lacustre est plus rapide que d'autres moyens de transport.
- Développement touristique : la CGN contribue au développement touristique durable de l'arc lémanique en assurant une desserte attractive de ses destinations touristiques.
- Sauvegarde du patrimoine : la CGN conserve et fait naviguer la plus grande flotte "Belle Epoque" du monde (en capacité de passagers). A ce titre, elle est gardienne d'un héritage industriel unique.

Le Groupe CGN SA est composé des filiales CGN SA et CGN Belle Epoque SA. Ses actionnaires (environ 10'000) sont issus des milieux privés et publics. Les actionnaires publics (Cantons et Communes lémaniques) ont une influence déterminante sur la marche de la compagnie puisque qu'ils sont actionnaires majoritaires avec 57,3% des actions. Les Cantons de Vaud, Genève et Valais ainsi que les collectivités françaises (Thonon Agglomération et CCPEVA) équilibrent par ailleurs les prestations non rentables de la compagnie sous la forme d'un mandat de prestations.

Contact

Benoît Gaillard, Président du conseil d'administration

Mobile : +41 79 773 47 61

bgillard@cgn.ch

Andreas Bergmann, Directeur général

Direct : +41 21 614 62 05 / Mobile : +41 79 551 80 43

abergmann@cgn.ch

Service presse : +41 21 614 62 13 - presse@cgn.ch